

PROGRAMME D'AIDE À LA GÉRANCE ET À L'ÉDITION MUSICALE

DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE REQUÉRANTE

Le soussigné, à titre de président ou représentant autorisé de l'entreprise requérante (ou de représentant autorisé du groupe d'entreprises liées, ci-après collectivement avec l'entreprise requérante l'« **entreprise requérante** ») :

- déclare avoir pris connaissance du programme d'aide à la gérance et à l'édition musicale de la SODEC, s'engage à le respecter et confirme que la demande d'aide financière est conforme et demeurera conforme audit programme;
- confirme que l'entreprise requérante n'est actuellement pas en défaut de respecter toute obligation envers la SODEC ou découlant de tout programme d'aide de celle-ci;
- autorise la SODEC à collecter et à utiliser tout renseignement nécessaire à l'analyse et au traitement du dossier de l'entreprise requérante, ainsi qu'à discuter et à dévoiler lesdits renseignements ou partie de ceux-ci à toute personne ou entité, incluant toute entité gouvernementale et tout participant financier confirmé ou envisagé, à laquelle la SODEC juge nécessaire de les transmettre dans le cadre de l'analyse et traitement dudit dossier. Ces personnes et entités sont autorisées à discuter et à dévoiler à la SODEC tout renseignement se rapportant à l'entreprise requérante et à son dossier;
- autorise la SODEC, en lien avec l'adoption de normes de description de contenus culturels reconnues dans l'environnement numérique, à communiquer auprès des gestionnaires de métadonnées en conformité avec ces normes, aux fins de valider l'adoption par l'entreprise requérante des normes applicables dans son domaine. Ces gestionnaires sont autorisés à divulguer cette information à la SODEC;
- autorise la SODEC et ses mandataires à utiliser les renseignements collectés par ces derniers relativement au dossier de l'entreprise requérante à des fins d'études, de recherches ou de statistiques sur les industries culturelles, et à transmettre ces renseignements ou partie de ceux-ci sous forme de données agrégées, si elle le juge à propos, à d'autres personnes et organismes publics ou privés poursuivant ces mêmes fins, tels que l'Institut de la statistique du Québec;
- autorise la SODEC à rendre publique (via son site Internet ou autres médias), si jugé pertinent par la SODEC et sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, toute information relative à toute aide accordée et à la nature des activités soutenues, dont notamment le titre du ou des projets, la maison de production de disque, de DVD et de spectacles de variétés, la maison de gérance, les interprètes et le montant d'aide accordé;
- s'engage à aviser la SODEC de tout changement aux documents soumis dès que survient le changement;
- déclare que l'entreprise requérante n'est impliquée dans aucun cas d'insolvabilité la concernant, aucun litige réel ou potentiel, poursuite judiciaire ou requête du gouvernement, et qu'elle n'a aucun jugement rendu contre elle et non satisfait, pouvant compromettre les activités de l'entreprise requérante;
- s'engage à conserver l'original de ce document dans ses dossiers, lequel engagement est réputé accepté du seul fait de transmettre le document numérisé à la SODEC. L'entreprise requérante reconnaît que la reproduction numérique du présent document ou de tout document qui pourrait être joint à sa demande de soutien (si applicable) possède la même valeur juridique que la version originale en format papier et qu'elle peut être déposée en preuve afin d'établir son contenu;
- déclare que l'entreprise requérante respecte les obligations qui s'appliquent à elle en vertu de la Charte de la langue française quant à la francisation de l'entreprise, et qu'à cet égard elle possède les certificats ou attestations requis, le cas échéant, ou qu'elle en est exemptée. Par ailleurs, l'entreprise requérante ne figure pas à la liste des entreprises pour lesquelles l'Office de la langue française a refusé de délivrer une attestation, ou dont il a suspendu ou annulé une attestation ou un certificat. Cette déclaration de l'entreprise requérante est essentielle pour l'octroi de toute subvention ou la conclusion de tout contrat avec la SODEC.

Je déclare et garantis par la présente que tous les renseignements et documents soumis dans le cadre de cette demande sont exacts, véridiques et complets.

Signature du président ou du représentant autorisé

Date

(Nom du signataire en lettres moulées)

(Titre du signataire)

(Nom de l'entreprise requérante en lettres moulées)